



2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2024
RIUNIONE DI I 26 È 27 DI SETTEMBRE DI U 2024

2^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE 2024
RÉUNION DES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2024

N° 2024/O2/053

Question orale déposée par le groupe « AVANZEMU »

OBJET : SITUATION ECONOMIQUE INSULAIRE

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,
Monsieur le Président de l'Agence de Développement Economique de la Corse,

Nous avons été alertés, probablement vous aussi, sur la dégradation de la situation économique du secteur privé qui laisse à penser qu'une crise importante attend notre économie dans les mois à venir.

En effet, des dizaines et des dizaines d'entreprises se sont manifestées auprès des tribunaux de commerce afin d'ouvrir une procédure judiciaire ou y ont été assignées. Ces démarches deviennent de plus en plus nombreuses et interviennent, désormais et c'est une nouveauté, y compris lors de la saison estivale, alors que notre économie est dans sa meilleure période de l'année.

Des secteurs entiers liés à des domaines d'activité économique majeurs en Corse connaissent des difficultés. Je peux vous citer, notamment, le tourisme ou le bâtiment.

Dans cette situation, une partie de la problématique ne peut vous être imputable. Nous avons collectivement eu à traverser et subir les effets néfastes des crises, qu'elles soient d'ordre sanitaire ou géopolitique. Nous l'admettons volontiers.

Néanmoins, une autre partie est directement liée à vos choix politiques ou à l'absence de choix politiques dans certains domaines.

Même si ce n'est pas l'objet de notre question, et nous aurons largement le temps d'en discuter ultérieurement, si les finances publiques faiblissent et que le secteur privé connaît des défaillances importantes, nous pouvons augurer d'un avenir relativement sombre pour notre pays.

Pour ne rester que dans l'urgence de la situation, face à cette situation, vous avez quelques réponses contenues dans le SRDE2I. Nous considérons qu'il convient d'aller plus loin dans l'accompagnement des entreprises face aux nombreux défis qui se présentent à elles.

La structure du tissu économique insulaire présente un avantage : il est composé de petites entités qui ne nécessitent pas forcément de gros volumes financiers pour pouvoir se restructurer et repartir. A contrario, cette caractéristique présente un inconvénient : ces petites entités sont plus fragiles et nécessitent un accompagnement accru. Si elles disparaissent en nombre, l'effet domino pourrait induire des défaillances à des niveaux plus importants.

Dès lors, quelles réponses, quel soutien et quel accompagnement pouvez-vous apporter à ces nombreuses entreprises insulaires qui connaissent aujourd'hui de grandes difficultés. Comment envisagez-vous l'avenir économique de la Corse à court, moyen et long terme ?

Je vous remercie.